

Compte rendu ECP Vars 22 juin 2021

1. Renouveau du carnet de chants d'été.

Quelques chants ont été ajoutés

- Christ nous appelle
- Voici le corps et le sang du Seigneur
- Que ma bouche chante ta louange.
- Goûtez et voyez
- Sous ton voile de tendresse
- Couronnée d'étoiles
- La magnificat de Taizé
- Chanter, prier célébrer le Seigneur
- Baptisés dans l'eau et dans l'esprit
- Nous chanterons pour toi
- Celui qui a mangé de ce pain

2. Session ThéoFOR pour la rentrée 2021

Problèmes rencontrés :

Des sessions Théofil sont nécessaires pour accéder à la formation

3. Synode en actes

Rassemblement des 13 - 25 ans à Notre Dame de Consolation les 3 et 4 juillet. Pas d'inscriptions sur notre secteur Les organisateurs sont déçus.

4. Infos suite à la réunion du conseil économique du 22 juin

- Travaux dans l'église de Mantoche, les travaux se terminent . Déterminer la part financière apportée par la paroisse pour aménager l'espace liturgique
- Dégradations de l'église de Frettes. Un budget a été voté par la mairie de Champlitte. Les travaux sont prévus en fin d'année
- Pour l'église de Nouvelle les Champlitte, un rappel est souhaitable
- Des messes sont désormais célébrées chaque samedi soir dans les villages .Un nettoyage préalable s'avère nécessaire dans certaines églises
- L'inventaires des églises se poursuit. Une personne de la commission d'Art Sacré du diocèse viendra sur notre secteur le 22 juillet pour nous former et aider à avancer et finaliser certains dossiers
- Vente de la salle d'Autrey : rendez-vous chez le notaire est prévu le 13 juillet.
- Vente de l'immeuble de l'école Notre Dame d'Arc. Les dernières formalités sont en cours
- Presbytère de Champlitte :Le bâtiment n'est pratiquement plus utilisé. Un entretien régulier s'avère nécessaire pour le garder en état
- Mise en place de la démarche église verte. Le conseil économique s'y associe.
- Quêtes connectées : panier avec quête traditionnelle et un appareil pour payer en CB et passer au sans contact. Essai pendant 6 mois. L'opération devrait débuter dans l'été
- Installation de la fibre actée pour le presbytère pour un abonnement sensiblement équivalent
- Bernard Henriot arrête sa mission au conseil économique Nous le remercions vivement pour ces longues années à oeuvrer pour la paroisse

5. Mise en place de l'église verte

La paroisse d'Arc adhère désormais au label « église verte » ce qui implique un investissement de tous dans cette démarche. Le label église verte est un outil destiné à favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans tous les domaines affairant à notre paroisse. Un éco diagnostic à d'ores et déjà été rempli. 5 domaines sont à explorer 1)Célébrations et catéchèse 2) Bâtiments 3)Terrains 4) Engagement local et global 5)Mode de vie

Un petit groupe devra se constituer avec un responsable pour les 5 domaines énoncés précédemment. Ce petit groupe se réunira 2 fois par an pour réfléchir et faire des propositions.

Questions diverses

Pour retisser des liens, l'an prochain : proposer un pèlerinage sur une journée en bus/ et s'inscrire dans la démarche« Nuits des églises ». Ouvrir les églises sur 1 ou 2 heures. Découverte spirituelle, culturelle. Proposer office des complies après.